

DIMANCHE
9 JUIN
2024
À 18H00

PATRICK BRUEL

**ZÉNITH DE
ST ETIENNE**

89 € : Transport +
Place en Catégorie 2



**PATRICK BRUEL SERA DE
RETOUR SUR SCÈNE POUR
UNE CRÉATION
EXCEPTIONNELLE AUTOUR
DE SON NOUVEL ALBUM
ÉVÉNEMENT « ENCORE
UNE FOIS » ET DE SES
CHANSONS
EMBLÉMATIQUES.**

Départ de votre région en Autocar
de Grand Tourisme vers 15h15
suivant le lieu de prise en charge
pour route direct vers St Etienne.

Arrivée vers 17h00 sur place,
dîner libre puis spectacle à 18h00.
Départ après le spectacle pour un
retour dans votre région dans la
soirée.



Palisse
AUTOCARS
La Passion du Voyage...
Tél : 04 75 08 40 11
www.autocars-palisse.fr



En partenariat avec :
evasion
ARTISAN VOYAGISTE
IM 007110014

Ce prix comprend : Le voyage en autocar de grand tourisme ****, la place de concert en catégorie 2

Ce prix ne comprend pas : le dîner, les dépenses à caractère personnel, l'assurance annulation* : + 10 €

~~S~~ **Bulletin de participation** -----

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone Fixe : _____ Portable : _____

Mail : _____

Lieux de prise en charge souhaité : _____

Je désire participer au concert de **Patrick Bruel au Zénith de St Etienne** le Dimanche 9 Juin 2024 :

Nombre de participants _____ x 89 € Assurance annulation* _____ x 10 € (Chèque à l'ordre de l'Agence Evasion)

Noms des participants _____

Afin d'enregistrer votre commande merci de nous renvoyer ce talon accompagné de votre règlement à l'adresse suivante : AUTOCARS PALISSE « 85 Chemin de Jourdan » 07300 ETABLES. (Pour tout renseignement contactez-nous au 04 75 08 40 11). A la réception de votre règlement nous vous appellerons pour vous confirmer votre inscription et une semaine avant le départ nous vous communiquerons les horaires et le lieu de départ le plus près de votre domicile. Départ garanti sous réserve de 30 participants minimum. En cas d'annulation, les clients seront informés au plus tôt.

** L'assurance annulation doit obligatoirement être souscrite à l'inscription. Le remboursement se fera uniquement sous présentation d'un justificatif médical. L'assurance est souscrite à titre individuel. Pour les groupes, seules les personnes présentant un justificatif seront remboursées.